

Une personne en situation de handicap souhaite suivre une de mes formations



J'étudie sa situation à travers un entretien physique ou téléphonique

« Accueil des étudiants en situation de handicap – entretien »



Si je peux l'accueillir, alors je formalise les adaptations et les aménagements que je peux mettre en place

« Accueil des étudiants en situation de handicap – bilan »

Si je ne peux pas l'accueillir, alors je mets en relation cette personne avec un organisme compétent

« Contact et suivi handicap »
« Partenaires nationaux handicap »



Une fois ces aménagements et adaptations validés par la personne en situation de handicap, je peux les inscrire dans un document contractuel

« Contrat de formation » « Convention de formation »

J'utilise la synthèse de l'entretien préalable pour expliquer au mieux la situation à l'organisme compétent

« Accueil des étudiants en situation de handicap – bilan »

Document actualisé le 12/12/2023